

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement  
Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral



## **DOSSIER DE CONSULTATION :**

**« Loi de Finances 2018 »**

***Janvier 2018***

## **Instructions aux soumissionnaires**

### **1 : Objet de la consultation**

L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral souhaite réaliser une formation dans le domaine des nouvelles mesures fiscales relatives à la Loi de finances 2018.

La présente consultation doit permettre la sélection du prestataire de service.

Les services seront payés sur le budget national.

### **2 : Conditions de participation**

Pour participer à la consultation, le soumissionnaire doit présenter son offre financière, son offre technique et tous les documents administratifs nécessaires.

### **3 : Consistance des services demandés**

Les services demandés sont définis dans le document « spécifications techniques ».

### **4 : Retrait du dossier de consultation**

Le présent dossier de consultation pourra être retiré à partir de la date de consultation sur le site web de l'APAL à l'adresse suivante :

[http://www.apal.nat.tn/site\\_web/appels\\_offres.html](http://www.apal.nat.tn/site_web/appels_offres.html)

### **5 : Composition des offres**

L'offre doit comprendre un original et une (01) copie des documents suivants dûment complétés et signés :

Doc 1 : Soumission à imprimer sur papier à en-tête du fournisseur

Doc 2 : Spécifications techniques, paraphées sur chaque page.

Doc 3 : Programme détaillé de la formation.

Doc 4 : C.V. du ou des formateur(s).

Doc 5 : Diplômes du ou des formateur(s).

Doc 6 : Références du formateur en matière de formation d'entreprises dans le domaine demandé (attestations de bonne fin)

Doc 7 : Bordereau de prix/Détail estimatif

Ainsi que les documents administratifs suivants:

- Fiche de renseignements généraux.
- Attestation de la situation fiscale valable.
- Certificat d'affiliation à la caisse nationale sécurité sociale (CNSS).
- Copie de la carte d'identification fiscale (patente).
- Extrait du registre du commerce valable.

### **6 : Validité de l'offre**

L'offre doit être valide 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **7 : Révision des prix**

Les prix sont fermes et non révisables.

### **8 : Modalités de paiement**

Le paiement s'effectuera sur présentation de factures en 04 exemplaires après avoir exécuter le service demandé.

### **9 : Moyens logistiques**

Le prestataire de service prendra en charge les lieux de formations, les pauses café, les déjeuners ainsi que ses frais de déplacement et d'hébergement (s'il y a lieu).

La formation devra se faire dans les locaux du formateur, incluant une pause-café et un déjeuner.

### **11 : Demande d'information**

Toute demande de renseignements peut être obtenue auprès du service de formation de l'APAL, au cours de la première semaine après le lancement de la consultation.

### **12 : Méthodologie d'évaluation des offres**

Après correction des offres et classement par ordre croissant financièrement, l'offre la moins disante et conforme techniquement (répondant aux spécifications techniques demandées) sera retenue.

Si l'offre la moins disante n'est pas conforme techniquement elle sera rejeté et on évaluera l'offre suivante.

### **13 : Règlements des litiges**

Tout recours judiciaire doit être effectué devant les tribunaux compétents de Tunis.

### **14 : Présentation & remise des offres**

L'offre est à soumettre sous plis fermés portant la mention suivante :

**A NE PAS OUVRIR**

**« Consultation pour la formation en *Loi de finances 2018* »**

**MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL  
AGENCE DE PROTECTION ET D'AMENAGEMENT DU LITTORAL  
2, Rue Mohamed Rachid Ridha – 1002 - Tunis Le Belvédère**

et ce, au **plus tard le 05/02/2018 à 17h:00** ( le cachet du Bureau d'Ordre Central de l'APAL faisant foi), **toute offre parvenue au delà de cette date sera rejetée.**

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX  
SUR LE SOUMISSIONNAIRE**

Dénomination sociale.....

Forme juridique.....

Adresse du siège.....

N° Tél .....

N° Fax .....

E-mail.....

Capital .....

Inscrit au registre de commerce sous le n°.....

N° du matricule fiscal .....

Effectif du personnel technique d'encadrement.....

Personne bénéficiant de la procuration et signant les documents relatifs à l'offre .....

.....  
(Nom, prénom et fonction)

Fait à....., Le.....

(Identité, Signature et cachet du Soumissionnaire)

**Doc 1 :       Modèle de lettre de soumission**

(à imprimer sur papier en-tête du fournisseur)

Monsieur le Directeur Général de  
l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL)  
2, Rue Mohamed Rachid Rhida,  
1002 Tunis Belvédère

Monsieur,

Nous, soussignés, avons l'honneur de vous proposer les services de formation en « renforcement des capacités de l'APAL » conformément au cahier des spécifications techniques ci-joint, au prix de :

- En chiffres : ..... DT hors TTC
- En lettres : .....DT hors TTC

Notre proposition a pour nous force obligatoire, sous réserve des modifications résultantes de la négociation du Marché, jusqu'à l'expiration du délai de validité de 60 jours à partir de la date de remise des offres.

Si notre proposition est acceptée, nous nous engageons à démarrer la formation dans un délai de deux (2) semaines à compter de la réception de la commande.

Nous nous engageons à ne pas octroyer ou permettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du contrat un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir la commande.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Date :

Signature du représentant habilité de la société

Nom et Prénom  
Cachet de la société

## **1- Loi de finances 2018**

## **Doc 2 : Spécifications Techniques**

Le prestataire fournira une formation sur « La loi de finance 2018» pour deux groupes de 7 personnes chacun

La formation est destinée à des personnes en pleine activité qui ont une mission nécessitant la connaissance et la maîtrise des nouvelles mesures financières.

L'objectif principal de la formation est de développer et d'apporter au personnel cible de l'APAL des méthodes et des outils permettant d'accomplir leur travail.

Dans le cas où une réforme/actualisation de la loi, le prestataire doit nous fournir les documents nécessaires.

Après la formation, les participants doivent être capables de maîtriser les nouvelles mesures, de les appliquer tout au long de l'année.

A cet effet, la formation doit comporter des méthodes actives de pédagogie/exercices de situations réelles/études de cas pour faciliter l'acquisition de connaissances et pour entraîner les participants à des situations réelles.

Le nombre de jours demandés est de 2 jours. Les participants seront amenés à comprendre et à savoir maîtriser les nouvelles mesures

### **Déroulement et logistique de la formation**

- **1 jour /7 personnes**
- **1 jour /7 personnes**

La journée de formation durera 6 heures/jour répartis selon un calendrier pré-établi.

Une journée sera constituée d'une séance la matinée et une séance l'après -midi :

- 9h00-10h30
- Pause café (20mn)
- 10 h 50-12h
- Déjeuner (1h)
- 13h-16h30

**Doc 3 : Programme détaillé de la formation**

Le Prestataire soumettra avec son offre un programme détaillé des thèmes à étudier en relation avec les activités de l'agence. Le démarrage est prévu au plus tard avant la fin du mois de Janvier.

**Doc 4 : C.V. du ou des formateur(s)**

Le prestataire soumettra avec son offre le CV du ou des formateurs et leurs diplômes.

Le formateur devra avoir une expérience d'au moins 5 années en matière de pratique de la loi de finance.

Le formateur devra avoir une expérience de 5 ans en matière d'enseignement de la loi de finance

**Doc 5 : Références du formateur en matière de formation d'entreprises**

Le formateur doit présenter ses références en matière de pratiques pédagogiques actives en apprentissage. La formation est orientée vers l'application opérationnelle immédiate.

Le formateur doit fournir des justifications de bonne fin.

## Doc 6 : Bordereau de prix/Détail estimatif

Formation « Loi de finance 2018 »

N°	Désignation	Quantité	Prix Unitaire (DT hors TVA)	Montant (DT hors TVA)
1.	Honoraire du formateur La journée en toutes lettres: ..... .....	2 jours		
2.	Lieu de la formation + équipements nécessaire pour la formation Le forfait en toutes lettres: ..... .....	2 jours		
3.	Documentation pour chaque personne Le forfait en toutes lettres: ..... .....	14 personnes		
4.	Pause-café pour 14 personnes La pause-café en toutes lettres: ..... .....	2 jours		
5.	Déjeuner pour 14 personnes Le déjeuner en toute lettre ..... .....	2 jours		
			<b>Total DT hors TVA</b>	
			<b>TVA (19 %)</b>	
			<b>Total DT TTC</b>	

Le montant total est arrêté à (en toutes lettres) :

.....  
.....DT HTVA

soit :

.....  
.....DT TTC

Signature et cachet du soumissionnaire